

LES APPORTS DES SOLUTIONS MOBILES DANS LE SECTEUR JURIDIQUE

Ce secteur regroupe notamment les **avocats**, les **huissiers**, les **notaires** et les **juristes**.

Des outils spécifiques de gestion d'activité (agenda, gestion de production et de facturation) sont spécifiquement développés pour ces métiers et adaptés à des utilisations nomades. Dans ces métiers où l'information a besoin d'être traitée rapidement, **les solutions nomades** offrent des gains de temps appréciables. L'avantage concurrentiel des cabinets réside désormais dans la maîtrise des nouvelles technologies. Les exigences des clients toujours plus fortes s'accompagnant souvent d'une pression sur les honoraires pousse les cabinets d'avocats, huissiers et notaires à repenser l'organisation de leur travail pour optimiser la gestion de leur temps.

Les solutions de messagerie mobile permettent en effet aux acteurs du secteur juridique d'être plus rapidement à la disposition de leurs clients. Si un client leur envoie un mail, ils peuvent y répondre pratiquement partout où ils se trouvent et le service à la clientèle s'en trouve naturellement amélioré.

D'autres applications comme des logiciels de dictée mobile (par exemple le SpechExec) sont destinés aux professionnels se déplaçant à travers le monde. Le délai nécessaire pour disposer des documents retranscrits s'en trouve considérablement réduit et l'échange d'information dans des secteurs comme le droit et les assurances, où l'on dicte beaucoup de documents, est nettement plus rapide.

Les apports de la mobilité dans le secteur juridique sont destinés à apporter une meilleure gestion du temps des différents acteurs, pour leur permettre d'être plus efficaces dans la gestion de leur relation clients.